



Paris, le 25 août 2016

Compagnies d'Intervention LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ ?

Depuis les attentats de novembre 2015, certaines autorités ont promis la dotation de moyens supplémentaires pour les compagnies d'interventions au même titre que les CSI ou les BAC.

Malheureusement, 10 mois après, toujours rien et pourtant le manque cruel d'équipement est là :

- > Seulement 6 casques lourds par compagnie alors qu'il en faudrait 22
- > 4 fusils d'assaut HK-G36 alors qu'une dotation de 8 serait de l'ordre de l'acceptable
- > Aucune dotation de fusil à pompe ni de tazer
- > Absence d'étui de cuisse individuel permettant l'accès immédiat à l'arme de service lors du port du gilet pare-balles lourd
- > Absence de plaque additionnelle sur les boucliers balistiques



*Face à cette situation urgente,
ALTERNATIVE Police a d'ores et déjà saisi
Monsieur le Préfet de Police.*

Courrier -->



Denis JACOB
Secrétaire Général



ALTERNATIVE Police Nationale

9 Boulevard du Palais
75195 Paris Cedex 04

secretariat@alternativepn.fr – www.alternativepn.fr

*Simplement
différent !*

Paris, le 17 août 2016

Monsieur Michel CADOT
Préfet de Police de Paris
9 Boulevard du Palais
75004 PARIS

Réf.: APN/BN/DJ/2016-050

Monsieur le Préfet,

Le vendredi 5 août 2016, des effectifs de la 32^{ème} compagnie d'intervention de la DOPC procédaient à l'interpellation d'un individu, réfugié afghan, recherché depuis plusieurs jours pour risque d'attentat. Grâce à une photo, les policiers ont fait preuve d'un grand professionnalisme en identifiant immédiatement l'individu recherché qui se trouvait 127 Boulevard de la Villette.

Si l'interpellation s'est effectuée sans aucune difficulté particulière, je me permets cependant d'attirer votre attention sur la situation des équipements mis à la disposition des effectifs des compagnies d'intervention.

Particulièrement sensibilisées au risque terroriste et aux troubles à l'ordre public, comme les brigades anti-criminalité, les compagnies d'intervention doivent pouvoir disposer du matériel nécessaire pour intervenir dans des conditions optimales de sécurité.

Après les événements dramatiques au Bataclan, le 13 novembre 2015, certaines autorités hiérarchiques ont annoncé aux effectifs des compagnies d'intervention qu'elles pourraient prochainement bénéficier d'équipements individuels et collectifs adaptés à leurs missions.

Malheureusement, neuf mois plus tard, nous constatons qu'il n'en est rien. Pire, le récent recensement que nous avons pu faire en la matière est particulièrement alarmant et démontre un équipement minimaliste proportionnellement au nombre d'effectifs par compagnie :

- 6 casques lourds seulement par compagnie alors qu'il en faudrait 22
- 4 fusils d'assaut HK-G36 alors qu'une dotation de 8 serait de l'ordre de l'acceptable.
- Aucune dotation de fusil à pompe ni de tazer.
- Absence d'étui de cuisse individuel permettant l'accès immédiat à l'arme de service lors du port du gilet pare-balles lourd
- Absence de plaque additionnelle sur les boucliers balistiques

Compte tenu de la situation actuelle d'état d'urgence et du risque permanent d'actes terroristes, malgré les contraintes budgétaires que je n'occulte pas, il m'apparaît néanmoins urgent que les unités spécialisées soient plus largement équipées des moyens de protection et de riposte nécessaire en cas d'événements graves sans oublier les primo-intervenants que représente le Service Général des différents commissariats parisiens.

Je vous remercie de l'attention particulière que vous porterez à ma requête.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Secrétaire Général

Denis JACOB